



---

## **CONFERENCE DE PRESSE HEBDOMADAIRE DE LA MINUSCA** **Mercredi, 1<sup>er</sup> novembre 2023**

- Vladimir MONTEIRO, porte-parole de la MINUSCA
- Lieutenant-colonel Bertrand DAKISSAGA, porte-parole de la Force
- Inspecteur principal Apollinaire RUDATINYA, porte-parole de la Police

### **PORTE-PAROLE DE LA MINUSCA**

● Le 26 octobre, le Conseil de sécurité des Nations Unies s'est penché sur la République Centrafricaine à l'occasion de la présentation du rapport du Secrétaire général sur la situation dans le pays. La Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en RCA et Cheffe de la MINUSCA, Valentine Rugwabiza, s'est adressée au Conseil, tout comme la ministre des Affaires étrangères et le représentant de l'Angola.

La Représentante spéciale a entamé son propos en saluant les progrès accomplis par le Gouvernement pour faire avancer le processus de paix, nonobstant la persistance de défis politiques, sécuritaires et socio-économiques, qui requièrent l'appui renforcé et concerté du Conseil et de la communauté internationale. Elle a indiqué que le Gouvernement, avec l'appui de la MINUSCA, a poursuivi ses efforts pour décentraliser le processus politique et de paix, notamment à travers de visites du Premier Ministre, des membres du Gouvernement et de partenaires de développement, dans certaines préfectures du nord-est et de l'ouest du pays.

La Représentante spéciale a indiqué que « la MINUSCA continuera d'accompagner de telles initiatives, afin de soutenir le Gouvernement dans ses efforts d'extension de la présence de l'État à travers le pays ». En même temps, elle a appelé à un « engagement renforcé des partenaires financiers internationaux et des acteurs du développement (...) pour consolider les gains de sécurité chèrement obtenus, que ce soit par des investissements ou des programmes de stabilisation ».

Dans son intervention, la Représentante spéciale a évoqué la reprise des préparatifs des élections locales dont le premier tour est prévu pour octobre 2024. Soulignant que ce « nouveau chronogramme fournit un cadre pour accélérer la mobilisation des ressources et pour réviser le code électoral », la Représentante spéciale a indiqué qu'il « est également essentiel que l'engagement des autorités centrafricaines en faveur de solutions politiques se traduise par des efforts visant à préserver l'espace démocratique et à reprendre le dialogue avec l'opposition, dans le but de promouvoir des élections locales inclusives et crédibles ».

La situation sécuritaire « volatile dans certaines régions, notamment dans les zones frontalières » a été abordée par la Représentante spéciale. « Dans ce contexte et conformément à sa nouvelle

stratégie politique, la MINUSCA est intervenue en renforçant son espace opérationnel dans les préfectures de la Haute-Kotto et de la Vakaga, avec pour effet une meilleure protection des civils et une dissuasion plus efficace des menaces posées par les groupes armés », a-t-elle dit.

« Dans le Haut-Mbomou, la Mission a facilité pour la première fois un déploiement conjoint avec les forces de défense centrafricaines, dans une zone où elles étaient totalement absentes jusqu'alors », en réponse aux affrontements entre l'UPC et la milice Azande, avec des résultats tangibles et quasiment immédiats, a-t-elle indiqué. Début octobre, la MINUSCA a été contactée par cette milice, qui l'informait de sa décision de déclarer un cessez-le-feu et de rejoindre le processus de DDR, et favoriser la cohésion sociale.

La Représentante spéciale a indiqué que l'augmentation de cas enregistrés de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire reste préoccupante. Elle a précisé que l'expansion de l'espace opérationnel de la MINUSCA a permis à la Mission d'accéder à des zones reculées du pays et d'y mener des enquêtes sur les droits de l'homme. « Celles-ci ont mis entre autres la lumière des violations non encore reportées, et commises avant 2021/2022 », a-t-elle précisé.

Par ailleurs, la Représentante spéciale a salué les efforts du Gouvernement visant à accroître sa réponse aux violations des droits de l'homme et à la lutte contre l'impunité, comme l'illustre l'adoption de la Politique nationale des droits de l'homme en août dernier, dont l'élaboration a bénéficié des contributions de la société civile.

Sur le plan socio-économique, la Représentante spéciale a cité les défis persistants, aggravés par une augmentation des besoins humanitaires, en raison de l'afflux de réfugiés en provenance du Tchad et du Soudan. A cet effet, elle a salué la solidarité exprimée à l'égard des réfugiés par le Gouvernement centrafricain et les populations des préfectures de la Vakaga et de la Lim-Pende, ainsi que la politique gouvernementale d'accueil à l'égard des réfugiés et des retournés centrafricains, tout en remerciant les donateurs pour leur soutien.

Concernant les capacités opérationnelles de la MINUSCA, la Représentante spéciale a encouragé toutes les parties prenantes, y compris les pays contributeurs et les partenaires de la RCA, à soutenir l'amélioration de la mobilité de la Mission. De même, elle a plaidé pour « un investissement continu des partenaires dans le réseau et les infrastructures du pays », contribuant ainsi au développement de la RCA et à la consolidation de la paix et stabilité durables.

Dans son allocution au Conseil de sécurité, la Représentante spéciale a réitéré que la « mise en œuvre de l'Accord Politique et de Paix demeure la solution viable et idoine pour le retour à une paix et à un développement durable » en RCA. « Il est donc essentiel d'accorder une attention renouvelée à un dialogue inclusif avec l'opposition politique et les groupes armés, dans le cadre du processus de paix. J'appelle à une remobilisation de toutes les parties prenantes aux niveaux national, sous-régional et régional pour une mise en œuvre holistique de l'accord politique de paix et de réconciliation », a-t-elle lancé, en réaffirmant que la MINUSCA est « continuera à offrir tout le soutien nécessaire à l'établissement d'un environnement propice à l'avancement du processus de paix ».

La Représentante spéciale a également rappelé l'importance de l'extension effective de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire nationale, une priorité et un préalable à la restauration durable de la paix et du développement dans le pays. A cet effet, elle a indiqué que les efforts et les ressources investis par la MINUSCA pour étendre son espace opérationnel et renforcer sa posture préventive et robustes se sont traduits par une amélioration substantielle de la protection des civils et de l'accès humanitaire et de la mise en œuvre de l'intégralité du mandat.

Rappelant que la responsabilité première de la protection des civils et de l'intégrité territoriale du pays, incombe au Gouvernement centrafricain, ce qui exige un renforcement des capacités des forces nationales de défense et de sécurité intérieure, elle a plaidé « pour l'engagement renforcé et coordonné de tous les partenaires en faveur du renforcement des capacités stratégiques, opérationnelles et logistiques des forces de défense et de sécurité nationales » car le seul soutien de la MINUSCA ne peut suffire.

En conclusion, la Représentante spéciale a dit au Conseil de sécurité que « malgré les défis et difficultés multiples, la MINUSCA a contribué à protéger les civils, et a facilité la création d'un environnement propice à la redynamisation de la mise en œuvre du processus politique de paix et réconciliation, ainsi que l'acheminement d'une aide humanitaire vitale aux personnes les plus vulnérables », avant de rendre hommage à trois casques bleus récemment disparus.

« Malgré les efforts louables du Gouvernement, du peuple centrafricain, avec l'appui de la MINUSCA les acquis restent très fragiles et appelle à une extension et consolidation de nos efforts conjoints pour minimiser les risques réels de régression, particulièrement dans la perspective des échéances des élections municipales en 2024 et 2025 », a affirmé la Représentante spéciale.

## **DDR**

Le lancement de la 7<sup>e</sup> phase du projet de réduction de la violence communautaire à Sam Ouandja a commencé avec l'enregistrement, le 30 octobre, de 400 bénéficiaires dont 50% de femmes. Le programme de réduction de la violence communautaire est financé par la MINUSCA.

Au cours du mandat actuel (résolution 2659), la Mission a consacré 8.5 millions de dollars (5.287.000.000 francs CFA) pour son exécution dans différentes régions de la RCA. Il a touché 4321 bénéficiaires dont 2118 femmes.

## **AFFAIRES JUDICIAIRES ET PENITENTIAIRES**

Le 27 octobre, la CPS a organisé un briefing diplomatique pour marquer le cinquième anniversaire de sa première session inaugurale. L'activité a également permis d'inaugurer le début du deuxième mandat de la Cour pour une période supplémentaire de cinq ans.

Cet événement, conjointement organisé et présidé par le ministère de la Justice, a réuni des responsables gouvernementaux et des membres de la CPS, des représentants de la MINUSCA, des délégués de la communauté diplomatique, des membres d'organisations internationales et de la société civile.

Les intervenants ont mis en avant les accomplissements de la Cour lors de son premier mandat, tout en évoquant les enjeux et les perspectives pour le second mandat, notamment au regard de l'accroissement des activités judiciaires de la Cour et du besoin de réunir des ressources financières additionnelles.

La contribution des partenaires de la Cour, comprenant des aides financières et matérielles, ainsi que le soutien logistique et opérationnel de la MINUSCA, sont nécessaires pour assurer le bon déroulement de ce mandat.

## **BUREAUX REGIONAUX**

La semaine dernière, la MINUSCA a appuyé des activités liées au processus local de paix à Sam-Ouandja organisés par les leaders traditionnels et religieux des 12 ethnies de Sam-Ouandja, et les jeunes et femmes leaders.

## **PORTE-PAROLE DE LA FORCE DE LA MINUSCA**

Cette semaine, la situation sécuritaire en République Centrafricaine a été calme dans l'ensemble. La Force de la MINUSCA a maintenu sa posture robuste sur l'ensemble de ses positions et lors des multiples patrouilles qu'elle a conduit dans les différentes régions du pays. Les missions de reconnaissance aérienne se sont également poursuivies afin de prévenir et dissuader toute action violente contre les populations civiles.

### **A BANGUI**

Depuis le 27 octobre, une délégation bangladaise séjourne à Bangui. Conduite par le General SM Shafiuddin Ahmed, Chef d'Etat-Major de l'Armée de terre, la délégation est venue s'enquérir des conditions de travail des casques bleus bangladais au sein de la mission. Dans ce cadre, elle a rencontré le représentant de la SRSG, le Chef d'Etat-major de la Force, représentant le Commandant de la Force de la MINUSCA, avant d'échanger avec le personnel du bataillon, de l'hôpital niveau II et de la Force de réaction rapide bangladaise. Le leadership de la Force leur a traduit sa satisfaction quant à l'excellent travail abattu par les casques bleus bangladais.

### **A L'EST**

Les unités de la Force, déployées depuis début septembre dans la ville de Obo et de Mboki, continuent leur mission de sécurisation et de protection des populations civiles. Des patrouilles conjointes robustes et dissuasives sont quotidiennement effectuées en coordination avec les Forces de Défense et de Sécurité centrafricaines. Ces opérations sont renforcées par des missions de reconnaissance et de surveillance aérienne dans ces localités et dans la zone de Bambouti.

### **A L'OUEST**

La situation sécuritaire a été calme au cours de la semaine écoulée. Les soldats de la paix ont intensifié les patrouilles robustes dans la région notamment aux endroits où des menaces contre les populations civiles ont été signalées. Ainsi, afin de rassurer les civils, une deuxième phase de patrouilles de longue portée a été entamée le 26 octobre dernier. Les bataillons camerounais, tunisien, bangladais et tanzanien ont participé, chacun dans sa zone, à cette opération.

Le 27 octobre, l'Etat-Major et les commandants des contingents du Secteur Ouest ont accueilli leur nouveau Commandant de Secteur, le Général de Brigade Ayub Fahd, du Pakistan. Son prédécesseur, le Général de Brigade Zarrar Haider, du Général Fahd, a fait ses adieux le 23 octobre à ses collaborateurs avec qui il a travaillé pendant une année pour contribuer au retour de la paix en RCA.

## **AU CENTRE**

Les unités de la Force MINUSCA ont intensifié les patrouilles robustes et proactives dans les localités de Diki-Miamini pour sécuriser leur zone de responsabilité et de prévenir toute menace contre les populations. La Force a établi une base opérationnelle dans la localité de Diki. Ces opérations au sol sont appuyées par l'aviation pakistanaise pour des missions de surveillance et de reconnaissance aérienne. Cette présence contribue à créer un climat de quiétude et permet aux populations de vaquer librement à leurs occupations.

Au titre des activités de soutien aux populations, 792 patients ont bénéficié d'une prise en charge gratuite au cours de la semaine passée par nos unités. Il s'agit notamment de l'hôpital de niveau 2 à Bouar et à Kaga-Bandoro, le bataillon d'infanterie léger tunisien à Mbaïki, la force de réaction rapide tunisienne à Ndele, de même que le génie pakistanais, les contingents népalais, burundais et rwandais.

Les unités de l'État-Major conjointe de Bangui (JTFB) ont distribué 69.000 litres d'eau potable à 1960 bénéficiaires. A l'ouest, 25.000 litres d'eau potable aux populations de Mbaïki.

## **PORTE-PAROLE DE LA POLICE DE LA MINUSCA**

### **ACTIVITES DES MEMBRES DU LEADERSHIP**

Le 30 octobre, la composante Police MINUSCA a pris part à une séance de travail avec le PNUD dans le cadre de la planification des missions d'inspection et d'identification dans les unités territoriales en province. Les discussions ont tourné autour de la coordination avec la partie nationale ainsi que la question de la prise en compte des FSI des localités ciblées pour leur déplacement. Enfin, la planification de la date du 08 novembre pour son démarrage, après avoir discuté de la désignation des représentants de UNPOL pour cette mission.

Le 26 octobre, UNPOL a pris part à la réunion mensuelle des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), parmi lesquels le PNUD et l'EUAM. La rencontre a permis de présenter le niveau d'avancement de différents projets mis en œuvre au profit des FSI ainsi que les différentes formations concernant la gestion des espaces frontaliers.

Du 20 au 23 octobre, le Chef de l'Unité de gestion des projets de la Composante Police a effectué une mission à Ouandago, dans la Préfecture de Nana-Gribizi avec la Section des Affaires Civiles de la MINUSCA. L'objectif était d'évaluer le projet de construction et d'équipement de la Brigade de Gendarmerie de Ouandago, ainsi que les nouveaux besoins en faveur des FSI pour le budget 2024-2025.

## **AUTRES ACTIVITES**

Le 30 octobre 2023, UNPOL s'est entretenue avec soixante-dix (70) personnes dont trente-cinq (35) femmes du site des déplacés Internes (IDP) du village PLADMA-OUAKA PK10 sur la cohésion sociale. Elle a invité l'assistance à cultiver le pardon, la compréhension et la tolérance ethnique, sociale et interreligieuse pour la consolidation de la paix.

Le 28 octobre, UNPOL a pris part à l'opération de salubrité au quartier Boy-Rabe, au nettoyage des encablures du palais de la CEMAC et du marché Combattant. L'activité a connu la présence des autorités municipales et les habitants desdits quartiers. UNPOL a encouragé ces habitants à pérenniser cette activité afin d'assainir leur environnement pour leur mieux être.

Dans cette même journée du 28 octobre, UNPOL Bambari s'est entretenue avec trente-cinq (35) personnes dont dix-sept (17) femmes du quartier Tazioude sur la police de proximité. Il leur a été demandé de faire aux FSI et de leur rapporter des informations et/ou tous faits susceptibles de mettre à mal la quiétude sociale.

Également ce 28 octobre, UNPOL s'est entretenue avec soixante-quinze (75) personnes dont (25) femmes au village Gabadne de Batangafo sur les droits de l'enfant. UNPOL a conseillé aux parents d'assurer le bien-être des enfants, de bannir toute violation de droits de l'enfant et de dénoncer aux structures compétentes les atteintes aux droits des enfants.

Le 26 octobre, UNPOL a échangé avec un groupe de vingt-cinq (25) jeunes au quartier LANDO1 dans le 4<sup>e</sup> arrondissement de Bangui sur l'usage de la drogue et autres produits psychotropes. UNPOL a conseillé aux participants d'éviter l'usage de toute forme de produit psychotrope afin de préserver leur santé mentale et dérives comportementales. Ils ont été exhortés à dénoncer aux autorités compétentes tout auteur de la consommation ou de commercialisation desdits produits.

Aussi, ce jour du 26 octobre, UNPOL a échangé avec un groupe de quarante (40) personnes dont trente (30) femmes du bloc 8 de l'IDP/PK3 de Bria, sur les discours de haine. UNPOL a fortement recommandé à l'assistance d'éviter toute communication offensante pouvant mettre à mal son prochain, porter atteinte à l'intégrité physique et moral d'une personne ou d'un groupe d'individus.

## **APPUI OPERATIONNEL**

Le 26 octobre, UNPOL a apporté son appui technique aux partenaires FSI dans la sécurisation d'une cérémonie de remise de kits scolaires aux enfants, orphelins au 3<sup>e</sup> Arrondissement de Bangui. Elle a été faite par la secrétaire de la Mairie et la présidente de l'association Femme paix et le développement de la RCA, principales donatrices. L'activité a pris fin sans incident.

Le weekend passé, les équipes UNPOL en colocation dans les différents services de Police et Gendarmerie, ont sécurisé les lieux de culte tant à Bangui qu'en province. Les fidèles Chrétiens ont été sensibilisés sur la tolérance, le pardon, l'assistance mutuelle, la justice populaire etc. Ils ont également été invités à plus de collaboration avec les Forces de l'ordre pour une meilleure prise en compte de leurs préoccupations surtout celles qui sont sécuritaires.

Lors de cette séance de pardon, tous les 12 représentants des ethnies se sont dit prêts à consolider la paix dans la sous-préfecture de d'Ouandja-Kotto et ont à l'unanimité décidé de tourner la page des conflits intercommunautaires afin de favoriser un climat de paix, vecteur de développement socio-économique. 50 personnes dont 06 femmes ont pris part à cette séance.

**© MINUSCA SCPI 2023**